

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE CNIG <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Conseil national de l'information géolocalisée</p> <p>Commission Besoins et usages Ref. : CNIG 2025.05</p>	
COMPTE-RENDU DE REUNION	
Objet : Réunion de la commission Besoins et usages du 17 janvier 2025	

Ordre du jour

- La participation citoyenne (Paul Grignon, Ecolab)
- Présentation du projet SelfDataLab (Manon Viou, Tuba)
- Présentation du projet Outdoorvision (Christophe Martinez, Pôle ressources national sports de nature)
- Fabrique des géocommuns : avancement du projet de cartographie des services publics - la phase d'investigation (Nicolas Berthelot)
- Points divers - identification des prochains sujets à traiter

Accès aux présentations disponibles sur :

<https://cnig.gouv.fr/commission-besoins-usages-a25644.html>

Liste des participants

Cf Annexe

Relecture du compte-rendu	06/02/2025	Les participants
Validation du compte-rendu	17/02/2025	Benoît Morando
Prochain rendez-vous à programmer.		

1) La participation citoyenne

La présentation a d'abord visé à poser le cadre de la participation citoyenne (définitions, niveaux de participation, et illustrations de modalités d'implémentation associées). Suivant un rapport de l'OCDE de 2017, celle-ci peut être entendue comme "tous les moyens par lesquels les parties prenantes (y compris les citoyens) peuvent être impliqués dans le cycle d'élaboration des politiques et dans la conception et la fourniture de services". Elle peut également être présentée comme "le dernier km de l'action publique".

Un premier enjeu pour les services publics est d'atteindre les usagers finaux dans la phase de déploiement des services. Le deuxième enjeu évoqué porte sur les modalités de conception des services publics et l'association des usagers à la conception de ceux-ci.

A partir de la définition proposée, différentes articulations avec les enjeux de la donnée et du numérique ont été évoqués : l'implication des citoyens dans la collecte et le partage de données (sciences participatives, altruisme en matière de données), liens réciproques entre valorisation des données et participation citoyenne, ou encore la dimension intrinsèquement participative des communs numériques.

En conclusion, il est proposé de constituer un nouveau groupe de travail pour identifier, en lien avec des cas d'usage concrets, des freins et leviers, des facteurs d'échec et de succès, en termes de participation citoyenne aux communs numériques.

Discussion

Olivier Montin demande quelles suites peuvent être données à cette présentation ; Paul Grignon précise que c'est l'objet du GT qu'il propose v. Pierre Laulier souligne que dans un contexte où l'on observe de plus en plus de production de données par des citoyens, il est intéressant de se poser des questions sur le cadre de cette production et de proposer des recommandations dans le cadre du CNIG.

Anne Fromage-Mariette fait part de son intérêt pour des ressources et du contenu théorique sur le sujet.

Laurent Toustou confirme l'intérêt du travail de recensement et repartage d'éléments initié ce jour. Il partage deux réactions :

- Plutôt que de parler de "dernier km", il considère que la participation citoyenne est le "premier km" de l'action publique
- Il relève qu'il conviendrait de préciser le sujet de la gouvernance notamment dans le cas des communs numériques ; Paul Grignon approuve ce point et note que cette gouvernance doit associer les citoyens et les parties prenantes.

Décision :

=> La commission décide le lancement d'un groupe de travail, que Paul Grignon propose de piloter.
=> Font part de leur intérêt : Nathalie Orhac, Christophe Martinez, Nicolas Berthelot, Florent Cholat.

2) Présentation du projet SelfDataLab

Le projet présenté a été réalisé au sein du [Tubà](#), laboratoire d'expérimentation urbaine et tiers-lieu des données du numérique, à Lyon. Le SelfDataLab est une commande de la métropole de Lyon, incubée au Tubà depuis environ un an.

Le SelfData aborde la question suivante : comment (re)donner aux citoyens le contrôle de leurs données personnelles ? Reprendre le contrôle sur ces données, leur diffusion et leur usage est un enjeu important, pour les citoyens comme pour les collectivités. Le SelfData est une approche plus éthique qui remet le citoyen au centre de la gestion de ses données personnelles ; il repose sur trois principes :

- Protéger les données
- Valoriser ces données au service des individus
- Les valoriser au service de l'intérêt général.

Une autre présentation du SelfData consiste à dire qu'il regroupe les notions de protection des données personnelles, de numérique responsable et de data altruisme.

Quelques exemples sont présentés : [Cozy](#), [Ecolyo](#), [MesPapiers](#) (les trois mis en place par le Métropole de Lyon) ; ainsi que les applications MyToutatice et [GecoAir](#).

L'objectif du SelfDataLab, après une dizaine d'années de réflexions et projets sur le SelfData, est d'aller plus loin pour mutualiser les expérimentations menées, constituer et étendre une communauté de partenaires, et favoriser l'émergence de nouvelles initiatives.

Les prochains défis du Self Data Lab portent sur le modèle économique, sur le passage à l'échelle et notamment l'adoption par les utilisateurs.

Discussion

Olivier Montin remarque que s'il voit très bien l'application de ces réflexions dans des cadres d'intérêt général, cela lui semble plus difficile pour l'entreprise. Manon Viou évoque le cas des mutuelles qui se sont saisies du sujet (MAIF...).

François Chirié demande si le [Agdatahub](#) relevait de la même approche ; pour Manon Viou, il s'agissait d'une approche différente en termes d'infrastructure technique.

3) Présentation du dispositif Outdoorvision

Le Pôle ressources national sports de nature ([PRNSN](#)) est une mission d'appui au ministère des sports, qui accompagne la politique de développement maîtrisé des sports de nature. Le PRNSN œuvre depuis 2003 à favoriser l'accès à la nature pour le plus grand nombre au regard des enjeux de santé publique, d'attractivité touristique des territoires et d'éducation à l'environnement.

Il s'appuie pour cela sur les conseils départementaux qui depuis les lois de décentralisation de 1983 et de 2000, ont à charge d'élaborer un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (P.D.I.P.R.).

Avec 200 000 km d'itinéraires balisés et entretenus, la France possède l'un des réseaux de sentiers et d'itinéraires les plus vastes au monde. Sous l'effet du changement climatique, les coûts d'entretien (réparation des sols) et de réaménagement des sentiers (réfection de l'assise, passerelles) augmentent plus particulièrement sur le littoral et en montagne. Pour maîtriser ce poste de dépenses, les collectivités concernées rationalisent et/ou réduisent leur offre d'itinéraire et priorisent leurs interventions sur les sentiers les plus utilisés.

Pour leur apporter une aide à la décision, [Outdoorvision](#) objective la fréquentation des sentiers et itinéraires en France.

L'application Outdoorvision collecte, avec leur consentement, les traces GPS des pratiquants sportifs enregistrées lors de sorties à pied, à vélo ou à ski, pour les regrouper dans une plateforme d'aide à la décision pour la gestion des fréquentations mise à disposition de 750 acteurs issus de 450 structures, notamment les collectivités, les services de l'Etat, les fédérations sportives et les gestionnaires d'espaces naturels.

Cette plateforme repose sur la collecte des traces recueillies par les objets connectés de type montres GPS ou applications mobiles des pratiquants.

25 Millions de sorties ont été partagées par 1 M 200 000 contributeurs à la plateforme.

L'engagement des randonneurs, cyclistes et coureurs à pied à faire don de leurs traces GPS enregistrées repose sur la promesse «de la préservation ou de l'amélioration de leurs lieux de pratiques ».

Différentes actions de promotion/communication ont été nécessaires pour faire connaître et motiver l'engagement participatif des pratiquants dans la démarche Outdoorvision :

- Des challenges/défis connectés avec récompenses
- Des jeux concours via les réseaux sociaux
- Des relais via des personnes inspirantes (Athlètes ambassadeurs)
- Des présences sur les événements sportifs.

Un système de retour d'information vers les contributeurs a été mis en place, pour les inciter à continuer leur contribution. Tous les 3 mois une infolettre est envoyée aux contributeurs pour les informer sur les effets/cas d'usages de leurs contributions.

Pour connaître et appréhender le profil de ces contributeurs, pratiquants Outdoor connectés, une [publication](#) réalisée avec l'université de Grenoble est disponible sur le site du PRNSN.

La collecte des données se fait par deux moyens complémentaires : la remontée volontaire des utilisateurs d'objets connectés via des API développées à cet effet ; et des accords avec les éditeurs d'applications mobiles, notamment IGN Rando.

Ces traces sont ensuite agrégées, anonymisées et mises à disposition via un flux disponible pour des acteurs professionnels ; il n'y a pas de diffusion vers le grand public.

Le projet, après des phases de preuve de concept et de déploiement, entre maintenant en phase de développement, avec la mise en place d'une gouvernance partagée et la recherche de financements pour couvrir les coûts du projet.

En conclusion, le PRNSN soulève auprès de la commission le sujet de l'accès aux données des Plans départementaux d'itinéraires de petite randonnée (PIDPR) à l'échelle nationale ; ces données, importantes pour avoir une connaissance de l'offre au niveau national, sont réalisées par chaque département indépendamment et ne sont pas standardisées. A noter qu'une démarche coordonnée par l'IGN est initiée au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Discussion

Anne Fromage-Mariette demande des précisions sur les financeurs des coûts de fonctionnement.

L'équilibre du modèle économique d'Outdoorvison repose sur une mutualisation de moyens à hauteur de 400k€/an entre trois collèges de parties prenantes dans une gouvernance partagée :

- Les membres fondateurs : le ministère des sports sous la forme de deux postes et FFC, FFRandonnée, Fédération des PNR et Office Français de la Biodiversité qui apportent 25 k€/an ;
- Le collège des fournisseurs : les traces sont apportées à titre gracieux par les plateformes partenaires ce qui représente un apport en nature d'environ 60k€/an ;
- Le collège des utilisateurs qui apportent le solde du financement avec les collectivités partenaires, l'ONF et le CEREMA.

Le budget pour les deux ans à venir est actuellement couvert à 70 %.

Nicolas Berthelot fait part de son intérêt pour la démarche menée, qui donne un exemple concret d'application de la démarche Self Data.

Décision

=> La commission prend acte de la demande portant sur la standardisation des PDIPR, qui sera prise en charge par la commission des standards.

4) Fabrique des géocommuns

Compte tenu de l'horaire, Nicolas Berthelot informe la commission de son besoin d'engager des échanges avec les membres de la commission intéressés par le fait de

donner accès aux informations sur les services publics du territoire, et propose de reporter sa présentation à la commission suivante.

Annexe : liste des participants

Prénom	Nom	Organisme
Nicolas	Berthelot	IGN
Pierre-Alban	Bonin	FNCCR
François	Chirié	IGN
Florent	Cholat	Président de la commission
Vincent	Degove	transport.data.gouv.fr
Laurent	Frédéric	CGDD/Ecolab
Camille	Freppel	INSEE
Anne	Fromage-Mariette	OpenIG
Patrick	Gilles	Pôle ressources national des sports de nature (Outdoorvision)
Paul	Grignon	CGDD
Pierre	Laulier	CNIG
Alexis	Leautier	CGDD/Ecolab
Benjamin	Levy Maya	CGDD/Ecolab GD4H
Christophe	Martinez	Pôle ressources national sports de nature (Outdoorvision)
Olivier	Montin	InsurAngels
Benoît	Morando	CNIG
Nathalie	Orlhac	CCR
Laurent	Toustou	IGN
